

WEEK-END D'ACTIONS CONTRE L'ARMEMENT DE LA POLICE

25 octobre 2015, à Pont-de-Buis, dans le Finistère.

Le 25 octobre 2015 nous organisons un week-end d'actions contre l'usine Nobelsport fabricant de grenades lacrymogènes et de balles de défense. L'objectif est simple :

- Mener une percée dans l'imaginaire en cherchant de nouveaux points de vulnérabilité de la police et mettre en lumière la source des armes qui mutilent et tuent nos compagnons de lutte, ici en France et sur toute la planète.
- Apprendre ensemble les techniques collectives pour bloquer ce type d'industrie.

L'histoire aura voulu que ce début d'année 2015 marque un tournant majeur dans l'image dégradée des forces de l'ordre après 10 ans de mutilations et d'assassinats répétés.

Dans la rue d'abord, les soubresauts étudiants des années 2000 sont venus s'ajouter à la colère des banlieues. Tous deux ont mis à jour l'un des aspects principaux du maintien de l'ordre : une force essentiellement dissuasive qui le cas échéant contient l'affrontement dans un dispositif qu'elle a prémédité.

Dans les bocages plus récemment, la résistance aux projets d'infrastructures a eu raison un temps du savoir faire français en matière de contrôle d'un territoire. Les gendarmes se sont littéralement embourbés à Notre-Dame-des-Landes et leur naufrage a eu pour conséquence prévisible un usage frénétique de leurs armes entraînant de nombreuses blessures, et le 25 octobre 2014, la mort de Rémi Fraisse sur la Zad du Testet.

Dans la presse enfin, les experts de la sécurité intérieure ont subi l'un des plus gros échecs de leur courte histoire en 2008 avec l'affaire de Tarnac. La figure construite de toutes pièces de l'ennemi intérieur devenait en quelques semaines le tombeau de ceux qui l'avaient brandi comme un épouvantail. Exit MAM, Fragnoli, exit les barbouzes de la DCRI chacun d'eux est sorti par la petite porte.

Et si on a perdu l'habitude des petites guerres sales menées aux confins des services de la sécurité intérieure, l'affaire Tarnac relève le niveau. Comme cette histoire en 2009 de disparition d'un militant basque, Jon Anza, dans un train pour Toulouse, qui réapparaît un an plus tard, anonyme, dans une morgue.

Puis, contre toute attente, un attentat frappe le siège de Charlie Hebdo aux premiers jours de l'année 2015. Plusieurs policiers meurent à cette occasion. Branle bas de combat international, tout est mis en œuvre pour orchestrer une des plus spectaculaires mobilisations des dernières années. Le peuple se dresse derrière sa police, et la lourde ardoise accumulée depuis plus de dix ans s'efface presque aussitôt. Des centaines de milliers de personnes défilent auprès de plusieurs chefs d'état et acclament les snipers qui sécurisent la manifestation. Belle démonstration de force de l'antiterrorisme qui trouve enfin sa traduction populaire. Et dans les deux mois qui suivent cet événement morbide, l'état répond méthodiquement à chacune des erreurs qu'il a accumulées.

Le 6 mars 2015 la Zad du Testet est expulsée par 200 Paysans de la FNSEA accompagnés par un lourd contingent de gendarmes venu avec une douteuse position de neutralité afin d'éviter l'escalade de la violence.

En mai 2015, le tribunal de grande instance de Paris rejette le recours civil de la famille de Jon Anza, tout en reconnaissant « un dysfonctionnement au niveau de l'enquête tant de la part de la police que du parquet », mais « pas de faute lourde ».

Le 18 mai, les deux policiers responsables de la mort de Zyed et Bouna à Clichy-sous-Bois en 2005 sont relaxés après 10 ans de procédures.

Le 7 du même mois, la presse annonce la tenue d'un procès en antiterrorisme dans le cadre de l'affaire de Tarnac pour trois des inculpés.

Au même moment la commission parlementaire créée par Noël Mamère suite à la mort de Rémi Fraisse, louvoie sur les moyens accordés à la police et entérine leur nouvel armement. Conséquence directe, au flashball se substitue le LBD (Lanceur de balles de défense), plus précis et plus puissant que son prédécesseur.

Et pour couronner le tout, une proposition de loi sur le renseignement légalise toutes les techniques de surveillance que la police pratiquait dans l'ombre. Le message a le mérite d'être clair, plus rien ne viendra entraver l'exercice du maintien de l'ordre, dont l'imaginaire rénové concède à chacun de ses agents la plus respectable des fonctions : celle de protéger la population contre le chaos organisé. Ce que le message oublie de préciser c'est que pour le pouvoir, le chaos organisé qu'il faut conjurer n'a pas grand-chose à voir avec le spectre réinventé de Ben Laden, mais repose dans toutes les manières de vivre, d'habiter, de se rencontrer, de s'organiser qui échappent aux grilles d'analyses du présent.

Aujourd'hui pourtant, il n'est de secret pour personne que la police tue, elle tue tous les ans, à plusieurs reprises, avec les mêmes armes et sous la même autorité, et quand elle ne tue pas elle mutile. Si cette vérité est depuis longtemps d'une banalité affligeante dans les banlieues françaises, elle restait inexistante dans les manifestations.

Depuis la mort de Malik Oussekine en 86, le maintien de l'ordre à la française faisait office d'exemple pour toute l'Europe. Un savoir-faire irréprochable, disait-on, conjugué à un armement fiable bien que de plus en plus létal. En 10 ans et sur différents terrains de lutte, cette maîtrise si fièrement publicisée a fait l'épreuve d'une détermination nouvelle, et surtout d'une extension du champ de l'affrontement. Incendies et saccages dans les banlieues, confrontations dans les bocages, généralisation des techniques de blocage jusqu'à certains cadres de la CGT, sabotages d'outils de travail, de lignes haute tension, les occasions ne manquent pas pour les autorités de se mesurer à des formes de contestation plus hétéroclites. Depuis dix ans maintenant la police ne cesse de réajuster ses méthodes d'intervention et chaque revers encaissé est une occasion pour elle d'améliorer sa capacité d'intervention, d'affiner sa doctrine.

Un rapport récent indique à ce propos que l'utilisation des grenades offensives est circonscrite en France à trois types de territoires, les banlieues, les dom tom et les zad. Ce que les pouvoirs se complaisent à qualifier zone de non-droit semblent bénéficier d'un statut particulier et deviennent de véritables laboratoires pour les autorités.

Après les banlieues, les usines, les facs, les lycées, c'est au tour des Zad et de leurs ramifications urbaines d'être l'un des principaux objets d'étude des entrepreneurs de la sécurité.

Dépasser la peur

Il faut reconnaître une certaine tétanie dans les mouvements de lutte face à l'effet ravageur des armes du maintien de l'ordre et à leur usage devenu presque systématique. Si nous étions surpris de voir si peu de monde descendre dans la rue suite à la mort de Rémi, nous l'étions moins de constater les clivages que cette séquence a fait ressurgir dans les mouvements. La crainte plus ou moins fondée de voir se répéter dans les manif anti répression le même dispositif d'affrontement entraînant les mêmes conséquences, a eu raison de la réaction massive à cet assassinat. Planait comme un sentiment d'abandon pour ceux qui descendaient dans les rues et de dépossession pour ceux qui craignaient les débordements, les blessures etc. La police, elle, s'est contentée de boucler intégralement les centre-villes et d'alimenter le sentiment de crainte par assauts médiatiques successifs.

Dependant, une chose importante et significative s'est produite. Bien que la peur couvrait d'un épais nuage l'atmosphère des manifestations de l'automne, chacune d'entre elles comme à Nantes et Toulouse rassemblait de plus en plus de monde. Et seul le temps et la répétition jouaient contre les manifestants. Il y avait là une colère contenue qui cherchait ses formes d'expression entre prises de rue, blocages de gendarmerie et d'usine d'armement.

La peur est un sentiment paradoxal qui appelle à la fois au replis, à la fois au dépassement. La première réaction, la plus courante produit en substance ce qui fait mourir les luttes ou qui les maintient dans un certain état d'agonie. Chaque peur prend le pas sur l'élaboration. Celle de devoir assumer des pratiques d'affrontement, celle de voir des compagnons de lutte se dissocier de certains actes, celle de trahir son identité politique, et bien d'autres encore.

Toutes ces peurs sont la conséquence en même temps que le moteur de la répression. Elle mettent en lumière ce qui depuis une fragilité de composition ouvre une brèche pour amoindrir la puissance d'un mouvement.

Le meilleur rempart à ce type d'effet c'est de trouver les conditions pour construire une forme de confiance commune, qui n'efface pas les désaccords mais qui prend acte de certaines nécessités stratégiques dans une lutte qui se confronte à un appareil d'état. En somme, la confiance qui nous a permis de repousser 2000 flics en 2012 sur la ZAD, de bloquer en 2011 un train de déchets nucléaires pendant plusieurs heures, d'amener 500 tracteurs dans les rues de Nantes, ou encore de mettre en échec des rafles de sans papier comme à Montreuil.

Il n'y a pas de fatalité derrière les obstacles que nos histoires traversent, il n'y a que des dépassements possibles.

Déplacer le conflit

On le sait, la question du conflit est un des nœuds indémêlables des luttes que nous menons ensemble. Certains le situent sur le terrain juridique, d'autres sur celui des médias et de l'opinion publique, d'autres encore sur le terrain de l'action dans la rue, et les clivages ne manquent pas à ce propos.

Reste que beaucoup semblent d'accord pour prétendre qu'une certaine composition entre toutes ces idées produit de la puissance, une puissance capable de défaire les plus audacieuses percées du maintien de l'ordre.

Ce que la conjonction de ces formes permet, c'est d'extraire chacune d'entre elle de son isolement propre.

Réduire le conflit politique à l'affrontement de rue, c'est au mieux avoir l'impression de faire peur au pouvoir, au pire perdre un œil ou la vie.

Assumer une foi sans limite dans « l'opinion publique » c'est abandonner aux journalistes la manière d'énoncer nos idées et leur laisser le monopole de la pensée politique.

25 octobre 2015, à Pont-de-Buis, dans le Finistère.